



PROJECT MUSE®

---

## La Démocratie à l'épreuve de la gouvernance

Cardinal, Linda, Andrew, Caroline

Published by University of Ottawa Press

Cardinal, Linda & Andrew, Caroline.

La Démocratie à l'épreuve de la gouvernance.

Ottawa: University of Ottawa Press, 2001.

Project MUSE., <https://muse.jhu.edu/>.



➔ For additional information about this book

<https://muse.jhu.edu/book/12424>

dira Marc Guillaume, le défi est d'organiser une cohabitation avec commutation, c'est-à-dire avec

des dispositifs qui permettent de frôler, de côtoyer, de rencontrer l'autre de manière partielle, éphémère et souvent superficielle en fonction de contrats constamment négociés et renouvelés, donc de contrats instables, mouvants, qui constituent une nouvelle forme de gestion, non pas de l'autre, mais de l'autrui, c'est-à-dire ce qui dans l'autre n'est pas moi mais ce que je suppose être compatible, comparable, commensurable avec moi-même (Guillaume, 1993 : p. 74).

Chantal Millon-Delsol, à la fin de son essai sur l'esprit européen, explore les grands éléments qui vont contribuer à façonner cette nouvelle citoyenneté. Elle en indique trois comme les plus importants. D'abord, il ne saurait s'agir du seul résultat d'un pacte rationnel. Derrière les accords, il doit y avoir un *rapport affectif* : « un peuple [...] ne s'identifie qu'à l'entité qui lui renvoie l'image de ses propres convictions, nanti de la puissance pour les concrétiser. » Il faut donc derrière les droits et obligations une idée de bien commun. Ensuite, il doit y avoir un lieu d'identité, un *lieu d'appartenance*. Les institutions instaurent ces ligatures et ces appartenances : « nous avons inventé la république pour instaurer une amitié civique. » S'identifier à des institutions, c'est déclarer son appartenance à certaines valeurs. Enfin, il ne suffit pas, dans la construction des *institutions de réarticulation*, de chercher des structures performantes, il faut surtout des « structures » *habitées par nos certitudes intérieures*, des structures dans lesquelles chacun va reconnaître sa « culture réalisée », « la connivence qui rend possible la communauté ». Or ces connivences sont difficiles à construire quand les premiers principes sont tellement éclatés que l'agir-ensemble devient problématique (Millon-Delsol, 1993).

Il s'agit donc de réconcilier les tendances contradictoires dans la société d'information : la nécessité d'avoir une perspective globale et aussi une sensibilité locale, et vice versa, l'impératif d'être de petite taille et aussi de grande taille et de profiter des avantages de la centralisation en même temps que de la décentralisation, la recherche de stratégies qui protègent à la fois la liberté et l'égalité, etc. Cette réconciliation passe par des séries de négociations sur la division du travail entre les citoyens et leurs gouvernements, et aussi entre les niveaux de gouvernement. Or ce genre de débat ne peut être une question résolue une fois pour toutes. On voit l'illusion et le caractère délétère des efforts pour tout judiciariser, pour mettre tout en droit et lois.

Ce qui est nécessaire, c'est d'élaborer un processus de contractualisation fluide, un processus de négociation permanent et d'apprentissage social : selon les circonstances (temps normaux, moments de crise), on peut effectuer des réassignations de tâches entre les niveaux. La souplesse nécessaire face aux enjeux révélés dans les consultations, les délibérations et les négociations commande un bon usage du flou et un rejet de concepts trop absolus (Hall et Lindholm, 1999 : p. 83).

La modularité des individus va tisser entre eux une multitude de liens ténus, partiels et fragiles. À côté de liens usuels (horizontaux idéalement dans le marché et verticaux usuellement dans la politique), il y aura des liens transversaux ou diagonaux traversant les divers paliers et liant des partenaires éloignés. Il s'agit d'une nouvelle figure de lien, car le « réseau n'offre aucune centralité que l'on pourrait attaquer, mais des nœuds aussi divers qu'éparpillés et qui sont animés de mouvements. Ce n'est plus l'acteur qui est nomade en dépit d'un système figé, et contre lui, c'est le système réseautique qui est lui-même nomade » (Cauquelin, 1993 : p. 188).

\*  
\* \* \*

Ces trois dimensions (engagement civique, concertation et négociation, contrats moraux) ne suffisent peut-être pas à définir parfaitement tous les divers régimes de gouvernance, mais on pourra les classer sommairement tout au moins selon qu'un régime peut plus ou moins assurer un engagement civique robuste, qu'il a réussi ou non à promouvoir effectivement la production et la diffusion de la connaissance nouvelle ou tout au moins à atténuer les blocages dans ces processus, et qu'il déploie un éventail souple de contrats moraux bien ou mal ajustés aux mouvances de l'environnement. Ces trois dimensions se complètent et vont distiller des formes organisationnelles plurielles mélangeant clan, marché, bureaucratie et fief.

Boisot (1995) a montré comment la culture va jouer un rôle déterminant dans ces processus de facilitation et devenir un levier important dans la mise en place des précautions auxiliaires les plus performantes. Il est clair aussi que cette dimension culturelle va être importante dans l'interprétation donnée aux diverses servitudes à la Sen. Voilà qui va entraîner la cristallisation d'un processus d'apprentissage à deux boucles où les précautions auxiliaires seront définies en tenant compte de ce cadre culturel, mais où le fonctionnement et l'expérience du système tendront à avoir un impact aussi sur cette culture. Ce qui fait que